



## **CETA (accord UE-Canada) attention danger !**

### **LE CETA, cheval de Troie du TAFTA**

*Le CETA est un accord conclu fin 2014 entre le Canada et l'Union européenne. Loin des regards des peuples européens et canadiens, la Commission européenne, au nom des 28 Etats membres de l'UE, et le gouvernement canadien sont sur le point de sceller cet accord. Conformément aux vœux des lobbies des multinationales qui en sont à l'origine, il vise à démanteler toute forme de "barrière au commerce et à l'investissement" afin de "fluidifier" les échanges entre les deux rives de l'Atlantique.*

*Plus concrètement, il s'agit de : supprimer les derniers droits de douane entre les deux zones économiques, notamment dans l'agriculture ; "harmoniser" les réglementations des deux côtés de l'Atlantique, ce qui se traduit bien souvent par l'assouplissement maximal des lois et des normes qui protègent la santé publique, les travailleurs, les consommateurs ou encore l'environnement ; conférer des droits exceptionnels aux multinationales afin d'assurer la mise en œuvre effective, voire aller au-delà des deux objectifs précédents.*

### **Le CETA est le « poisson pilote » du TAFTA !**

Alors qu'il charge le traité avec les Etats-Unis (TAFTA) de tous les maux, le gouvernement français fait la promotion du CETA, qui contient pourtant les mêmes dangers : une juridiction spéciale pour les investisseurs face aux Etats ; le mécanisme de coopération réglementaire, qui donne la plume aux multinationales pour « filtrer », dans l'optique du profit maximal et tout de suite, les normes sanitaires, environnementales et sociales ; la suppression des droits de douane agricoles, qui mettra en concurrence des systèmes de production de taille incomparable, et conduira à l'industrialisation de l'agriculture paysanne.



**80% des entreprises américaine implantées sur le marché européen détiennent une des 42.000 filiales au Canada : elles pourront ainsi pénétrer le marché européen sans attendre le TAFTA !**

## Le CETA sacrifie les agricultures locales et de qualité !



L'UE s'engage à des quotas annuels d'importation énormes sans droits de douane sur la viande bovine et porcine : environ 50.000 tonnes de viande bovine et 75.000 tonnes de viande de porc à l'horizon de 7 ans. On peut donc anticiper un choc majeur pour les producteurs européens et locaux, dans un contexte économique et de concurrence déjà très difficile pour les éleveurs.

C'est toute la filière qui sera touchée : producteurs de viande bien sûr, mais également industrie de l'abattage ou de l'alimentation animale, sous-traitants techniques, boucherie... Avec pour seule marge de manoeuvre possible l'érosion sans fin des coûts de production, ce qui conduira à la dégradation des conditions de travail des salarié.e.s et de traitement des animaux.

L'accord protège 27 AOP (appellation d'origine protégée) sur les 93 que compte la France : dit autrement, **près des trois quarts des AOP françaises sont sacrifiées dans le CETA !**

## Le CETA un bon accord ? Non, c'est un déni de démocratie !

Comment peut-on sérieusement prétendre que « CETA est un bon accord » alors que l'organe de coopération réglementaire, présent pour la première fois dans un accord de libre-échange sur la très forte insistance d'un lobbying commun aux transnationales des deux cotés de l'Atlantique (l'ERT), revient à donner aux transnationales un véritable droit de veto et à institutionnaliser un filtrage en amont dans le processus de décision publique ? C'est à dire à obliger l'intérêt général à se justifier et à se soumettre à l'intérêt privé, une véritable révolution culturelle qui en quelque sorte établit de façon institutionnelle un privilège !

